



FLASH ACTU N° 24 10 MARS 2010

Gilles Savary à propos du Fabec : il faut laisser du temps...

Oui, répond la CFDT, et pour un projet qui ne laisse personne au bord du chemin.

Une délégation du SPAC CFDT a rencontré Gilles Savary mardi 9 mars après-midi.

Le SPAC CFDT lui a précisé en quoi l'absence de mandat décisionnel rendait sa mission peu crédible. G. Savary a souhaité souligner que la DGAC était ... à son entière disposition et qu'en tant que rapporteur il donnerait « des recommandations et le politique décidera »...

Gilles Savary a également souhaité confirmer au SPAC CFDT son intérêt pour une solution intégrée pour le modèle futur du Fab à venir. Nous le savions déjà pour avoir rencontré M. Savary dans le cadre du dossier Ciel unique 1.

A noter, l'accord entre la CFDT et le rapporteur Savary, dont la connaissance du fonctionnement des instances européennes ne peut être mise en doute par personne, sur le fait :

- qu'un dossier d'une telle ampleur n'a jamais au grand jamais pu aboutir au sein de l'Europe en une période aussi courte que 4 ou 5 ans et qu'il faut laisser du temps à ce dossier ;
- que le dispositif doit être réversible, se mettre en œuvre de façon graduelle, et que l'accord avec ETF est pour lui incontournable.

La CFDT lui a précisé comme à tous ses interlocuteurs :

- que la CFDT est dans la négociation mais qu'elle se refuse à entrer dans un système business ;
- que la CFDT sera attentive à ce qu'aucun personnel ne reste au bord de la route dans le projet Fabec ;
- que l'aspect temporel est bien une des clés de la création d'un Fabec, et qu'il n'y a aucune raison d'aller vite et de façon brutale ;
- que la CFDT n'a jamais quitté la table des négociations. Elle connaît l'inquiétude des 12000 agents de la DGAC et désespère de n'avoir eu à ce jour aucune réponse de la part de l'administration aux questions concrètes et précises qui lui ont été posées. Soit la DGAC improvise complètement dans ce dossier de FAB intégré qu'elle ne sait elle-même pas définir, soit le futur est inavouable soit ... les deux !

FOCUS

La CFDT a été reçue mardi matin par Patrick Gandil, le Directeur général, et mardi après-midi par Gilles Savary, chargé d'un rapport au ministre sur le Fabec.

La CFDT, qui a souligné dès son annonce par les ministres que l'intervention d'un rapporteur dans ce processus constituait une manœuvre confirme son analyse.

Elle ne remet aucunement en question les compétences de l'entreprise de Conseil (G. Savary) choisie par le ministre, mais un rapporteur n'est pas un décideur, et le projet Opera a déjà bien souffert de telles méthodes...

L'objectif pour la CFDT était ici d'exprimer à nouveau, face à la méthode de la DGAC et du gouvernement pour mener le projet Fabec, ses inquiétudes mais aussi ses exigences.